



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2019-065

PUBLIÉ LE 20 JUIN 2019

Sommaire

PREF-DSRHM

32-2019-06-18-005 - GIMONT arrêté relatif HORAIRES OUVERTURE FERMETURE
01072019 (1 page)

Page 3

PREF-DSRHM

32-2019-06-18-005

**GIMONT arrêté relatif HORAIRES OUVERTURE
FERMETURE 01072019**



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
Du GERS**

2, place Jean David
CS 70352
32010 AUCH Cedex

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public
des services de la direction départementale des finances publiques du Gers**

Le directeur départemental des finances publiques du Gers

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2018 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gers ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Le Centre des Finances Publiques de GIMONT
96, rue Nationale – 32200 GIMONT

A compter du 1^{er} juillet 2019 :

- sera ouvert tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins de 8h30 à 12h30
- Fermé le mercredi

Article 2 :


Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à AUCH, le 18 juin 2019

Par délégation du Préfet,

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques,
La Directrice Adjointe des Finances Publiques


Delphine SIGNORET
Administratrice des Finances Publiques


MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS